

Accord de libre-échange Canada—États-Unis

Je vais prendre la première motion comme exemple pour illustrer l'objet de ces différentes motions. La première motion demande que la nomination des présidents de la Commission de révision des marchés publics soit approuvée par un comité des Communes. La Commission sera chargée d'examiner dans quelle mesure les entreprises sont traitées avec équité quand elles soumissionnent en vue d'obtenir des marchés du gouvernement du Canada ou d'un autre palier de gouvernement au Canada. Un très important secteur de l'économie est donc en cause. Voici ce que le gouvernement fait, et nous voulons que cela soit clair dans l'esprit de la population: il donne au Cabinet le privilège de nommer le président de cette Commission et de prendre des règlements au sujet de ses pouvoirs, fonctions et responsabilités.

● (1220)

Il en est de même du Tribunal canadien des importations et des autres aspects dont j'ai déjà parlé. On essaie ici d'instaurer ce que l'on pourrait appeler une législation du Cabinet. On demande à la Chambre d'approuver une mesure législative tellement vague qu'elle expose, dans de grandes lignes, les pouvoirs législatifs du Cabinet. Quant à ce dernier, il déterminera les pouvoirs, fonctions et attributions de la Commission de révision des marchés publics. En d'autres termes, nous mettrons sur pied une commission qui déterminera si les contrats fédéraux sont répartis équitablement entre les entreprises canadiennes et américaines, mais le Cabinet pourra établir les critères et règles à respecter à ce chapitre. Le Cabinet nommera aussi le tsar, le chef, le grand manitou qui décidera si tout se déroule équitablement. Le gouvernement essaie de remplacer la démocratie parlementaire par la suprématie du Cabinet.

Le gouvernement veut donner au Cabinet le pouvoir d'établir les règles et de rédiger les règlements, et il refuse de préciser le libellé du projet de loi; le Parlement pourrait alors prendre connaissance de ces règles et en discuter, et les représentants du peuple pourraient participer au débat. Le gouvernement ne veut pas que l'opinion publique influence l'issue du débat. Il veut agir en cachette. C'est ce qu'il nous dit.

Ce n'est, bien sûr, pas surprenant compte tenu de ce que le gouvernement a fait jusqu'ici. En égard à son engagement à agir avec franchise et de façon démocratique, ces dispositions sont choquantes. Mais si nous les évaluons en fonction de l'attitude du gouvernement, surtout au sujet de l'Accord de libre-échange, alors, bien sûr, nous ne sommes pas vraiment étonnés.

Durant la dernière campagne électorale, il y a quatre ans, le parti ministériel n'a jamais parlé d'un vaste accord de libre-échange avec les États-Unis. Quand le Premier ministre (M. Mulroney) a fait campagne pour devenir chef de son parti, il a déclaré qu'un accord de ce genre serait néfaste pour la société canadienne. Le gouvernement a conçu l'idée d'un accord de libre-échange avec les États-Unis derrière des portes closes et s'il faut dire la vérité, c'est le Conseil d'entreprises pour les questions d'intérêt national et les chefs des grandes sociétés du pays qui ont lancé l'idée.

M. Blackburn (Brant): Et la Chambre de commerce.

M. Keeper: Avec la Chambre des commerce, comme le souligne mon collègue. Ils ont présenté leur projet au gouvernement et lui ont dit en secret que c'est ce qu'ils voulaient, qu'il ne fallait pas tenir compte de l'opinion publique, que c'est ce dont le pays avait besoin. C'est ce que cette série de règlements prouve. Elle montre qu'on essaie de gouverner de façon secrète et malhonnête. Elle donne à penser que tout ce que le cabinet a à faire, c'est de lire les sondages d'opinion pour élaborer en secret ses règlements, ses stratégies et ses politiques et ainsi manipuler l'opinion publique. Voilà en quoi cet aspect de l'Accord de libre-échange, que nous étudions actuellement, et le plus déplaisant.

Si l'issue était avantageuse pour les Canadiens, peut-être que nous pourrions passer outre et l'accepter. Mais l'examen des conclusions des négociations commerciales, de l'accord que le Canada va conclure avec les États-Unis, sous l'autorité du Premier ministre, ne nous permet absolument pas de les juger avantageuses.

Je voudrais lire certaines observations faites par des gens qui ont été exclus du débat. Les travailleurs du secteur du vêtement de ma circonscription sont parmi les moins bien rémunérés de notre pays. Ils vivent dans l'incertitude perpétuelle et ils devraient être entendus. L'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames est l'un des syndicats de l'industrie du vêtement et je voudrais lire l'évaluation qu'elle a faite de l'Accord commercial avec les États-Unis. Elle dit qu'il va entraîner une baisse des salaires, une augmentation des mises à pied, une réduction des avantages sociaux, un recul au chapitre des soins de santé ainsi que des services de santé et des services sociaux. Voilà ce que le libre-échange vaudra aux travailleurs du vêtement. C'est pourquoi l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames s'oppose à l'Accord de libre-échange.

Évidemment, ces travailleurs savent que le Parti libéral et son chef s'opposent à l'Accord. Je voudrais vous lire ce qu'elle dit de la position du parti à cet égard: «Ce sont les Libéraux qui ont ouvert le marché de la chaussure aux importations en 1981», ce qui montre que l'Union accorde plus d'importance à ce que les gouvernements libéraux du passé ont fait qu'aux paroles de l'actuel chef du parti. L'Union dit que l'Accord de libre-échange sera mauvais pour l'industrie du vêtement et pour le Canada. Je suis certain qu'elle conviendrait avec moi qu'il vaudrait beaucoup mieux que l'Accord ait été négocié de façon publique plutôt qu'en secret.

M. McDermid: Tout cela a été communiqué au public. Vous dites n'importe quoi.

M. Keeper: Si les Conservateurs croient au principe de l'ouverture du gouvernement, pourquoi veulent-ils que nous adoptions un projet de loi qui donnera au Cabinet le pouvoir arbitraire de prendre des règlements et de faire des nominations sans consulter le public, c'est-à-dire sans que les Canadiens n'aient l'occasion d'influer sur ces décisions? Je demande au gouvernement de retirer ce projet de loi et de faire preuve d'ouverture.